Association des quartiers de la Place de Clichy
et des avenues de Clichy et Saint-Ouen

n°20 - été 2009

LE BULLETIN DE déCLIC 17 / 18

Ligne 14, enfin ! ... eh bien dansons...

Merci à Jérôme Mesnager, enfant des Batignolles, et à Gérard Faure, phototographe : art éphémère, square Hélène

... dans huit ans, d'ici là, comment survivre sur la 13 ?

p. 2 • Vie de l'association • Editorial

p. 4 • Transversales de quartier :
Rénovation de la Place de Clichy
Vital'Quartier • Observatoire du commerce
Réorganisation du nettoiement

p. 8 • Dossier "déplacements"
La ligne 14 prolongée, enfin !
La Traverse 17/18 • Offre de bus renforcée

p. 13 • Paris dans sa région • Vie des quartiers
Grandes Carrières • Epinettes • Batignolles
Paris dans sa région

p. 17 • Près d'ici
Rififi aux Batignolles 2009 • le quai n°3
Delphine et Michel Guillemin : artisans boulangers - pâtissiers
Les jardins partagés de l'avenue de Clichy

Premier semestre 2009, *dé*CLIC agit sur plusieurs fronts !

■ **Place de Clichy**

*dé***CLIC 17/18** a présenté ses observations sur le projet d'aménagement présenté publiquement fin novembre 2008. Une partie d'entre elles sont prises en compte dans le projet définitif, exposé, lors d'une deuxième réunion publique, le 28 avril 2009. On s'en réjouit !

■ **Prolongement de la ligne 14**

Le STIF et le Conseil Régional d'Ile-de-France ont arrêté leur choix. *dé***CLIC 17/18**, qui souscrit à l'option arrêtée, n'a pas ménagé ses efforts au cours du premier semestre 2009 : actions conjointes avec des associations d'usagers de la ligne 13 de Gennevilliers, Saint-Ouen et Saint-Denis ; rencontre avec le STIF, tractage... *dé***CLIC 17/18** portera désormais la parole des Parisiens dans le comité de suivi de la ligne 13.

■ **Développement de l'offre de bus**

Pallier la surcharge de la ligne 13 l'impose. *dé***CLIC 17/18**, qui en 2008 avait soutenu et obtenu l'amélioration du trafic de la ligne de bus 81, fête cette amélioration le 24 novembre 2008. Et, fera des propositions sur l'itinéraire de la «traverse 17-18» décidée par la Mairie de Paris pour 2010.

■ **Terrains Cardinet-Batignolles**

De contacts informels en réunions publiques, *dé***CLIC 17/18** promeut le principe d'une information permanente des habitants du quartier, d'une vigilance sur la sécurité des abords du parc Martin Luther King, enfin de l'installation d'une buvette, d'un théâtre pour enfants. *dé***CLIC 17/18** participera activement à la concertation programmée.

■ **Commerces**

*dé***CLIC 17/18**, participe au trophée lancé par l'ACAJA-CAPAC, réalise son état des lieux semestriel de commerces avenue de Clichy, donne son accord pour participer à l'Observatoire des commerces du 18ème arrondissement, interpelle les élus et les services techniques sur des enseignes et étalages illicites.

■ **Démocratie locale**

*dé***CLIC 17/18** était présent lors des réunions publiques : place de Clichy, traverse 17/18, sécurité, terrains Cardinet Batignolles....

*dé***CLIC 17/18** est représenté dans des conseils de quartier du 17ème arrondissement (Batignolles-Cardinet, La Fourche-Guy Môquet, Epinettes-Bessières) et du 18ème arrondissement (Grandes Carrières).

Agir avec *dé*CLIC 17/18

Vous souhaitez mettre votre temps et vos talents à la disposition de l'association. Ce que vous pouvez faire :

■ réagir à un article ou à une info diffusés par *dé***CLIC 17/18 ;** proposer des sujets, des photos, des dessins pour le site internet et le Bulletin ; suggérer de relayer une initiative, une manifestation.

■ diffuser le Bulletin, faire connaître www.declic1718-paris.org à des proches, voisins, commerçants, etc.

■ participer à des réunions publiques, groupes de travail ; vous mobiliser sur des actions : prolongement de la ligne 14 ; aménagement de la place de Clichy, de la ZAC Cardinet-Batignolles ; requalification des avenues de Clichy et de Saint-Ouen ; amélioration du tissu commercial et de l'habitat, etc.

■ interpeler les pouvoirs publics, services techniques et élus ; veiller sur la mise en oeuvre des décisions annoncées.

■ faire adhérer à *dé***CLIC 17/18** pour renforcer et assurer l'indépendance financière de l'association - qui ne reçoit aucune subvention- *dé***CLIC 17/18**, c'est 300 adhérents !

A bientôt

Photo. J-L Dieci

Photo. J-L Dieci

Photo. J-L Dieci

Assemblée générale 2008 de *dé***CLIC 17/18**
Maison des Associations du 17ème arrondissement

Des infos sur nos quartiers !

LE BULLETIN : 4000 exemplaires

www.declic1718-paris.org :

■ **Agenda**

■ **Infos** ■ **Numéros précédents du Bulletin**

■ **Actions : M**13, M14, avenue de Clichy, place de Clichy, ZAC Cardinet-Batignolles, etc.

■ **Dossiers :** culture, démocratie locale, propreté, transports, commerces, logement, parcs et jardins

■ **Quartiers :** Batignolles, Epinettes, Grandes Carrières, Paris dans sa région

■ **En pratique :** adresses utiles, glossaire

1 200 visiteurs par mois en 2009

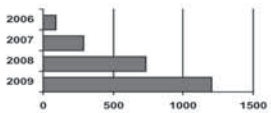

déCLIC 17/18
N°20 été 2009
prix 1 €
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
tél 01.42.94.07.75.
www.declic1718-paris.org

Directeur de la publication : Ph. Limousin • **Ont contribué à ce BULLETIN** : V.d'Alessandro - J-L Dieci - J-B Gonzales - M-Cl. Klode, *trésorière* - J. le Morzellec, *secrétaire générale* - F. Limousin - P. Mani - F. Mousel - B. d'Ornano - A. Porceda-Selleron • Son contenu n'engage que ses auteurs • Tous droits réservés • **Photos :** J-L Dieci, Ph. Lefrançois, Ph. Limousin • **Crédits photographiques :** la rédaction sauf mention contraire • **Mise en page**: B. d'Ornano • **Impression :** Imprimerie ExpressionsII 10, rue Bisson 75020 Paris • **Relations avec les annonceurs :** Ph. Limousin. Merci d'accorder votre attention aux annonceurs qui par leurs encarts publicitaires soutiennent l'effort d'information de *dé***CLIC 17/18** • **Couverture :** Jérôme Mesnager par Gérard Faure

Temps variable, amélioration en cours

Il faut souvent, trop souvent, donner du temps au temps.
Pendant des années (*dé***CLIC 17/18** a été fondée en 1996), on a eu le sentiment que rien n'avançait. Certains se rappellent l'état pitoyable de l'avenue de Clichy et ses environs immédiats ; du côté des autorités, c'était «silence radio», ***le temps du mépris***.

Pourtant, on obtint des améliorations, de l'avenue de Clichy au Jardin des Deux Nèthes, de l'école rue Forest au Quartier Vert Cavallotti, à force d'acharnement, de harcèlement parfois, à coup de dossiers bien ficelés. Jouer les media améliorait le rapport de force. Une certaine diversification du paysage électoral n'a pas nui.

Du coup, de bons esprits demandèrent: pour qui ils travaillent, à *dé***CLIC** ? ***Le temps du soupçon…*** Pour qui ? Pour quoi ? Pour voir avancer les choses, enfin, et des premiers résultats donnent envie d'aller plus avant.

Avec 2001 et le changement de majorité à l'Hôtel de Ville, vint ***le temps de la concertation*** *:* de la révision du PLU au Plan des Déplacements, ce fut l'occasion pour *dé***CLIC 17/18** de publier d'assez volumineux dossiers ; de la réhabilitation des boulevards Clichy-Rochechouart à la première phase des travaux Place de Clichy, l'occasion de participer à de nombreuses réunions de travail, sur le terrain ou à l'Hôtel de Ville. On passera vite sur une Commission avenue de Clichy créée par la Mairie du 17ème où nous nous sentîmes instrumentalisés : la Mairie d'arrondissement contre la Ville. Dommage. A reprendre, sous de meilleurs auspices.

Concertation qui signifie parfois confrontation : visions contradictoires, lourdeurs administratives et techniques, contraintes budgétaires, c'est ça aussi le débat démocratique, et le constat que tout n'est pas possible, pas tout de suite. Mais ça on le savait déjà…

Aussi, comment ne pas saisir l'occasion de la campagne des élections municipales de 2008 pour remettre à l'ordre du jour les chantiers en attente, des transports publics (ligne M13, amélioration du trafic des bus) à la relance des travaux de la Place de Clichy, et la réhabilitation tant attendue des avenues de Clichy et de Saint-Ouen.

Pour les 4 têtes de liste parisiennes invitées sur le terrain, ce fut ***le temps des engagements***, dûment publiés dans le Bulletin 19.

Et on constate enfin que ça avance.

Prolongation de la ligne M14, décidée et financée par le STIF, confirmée par la Présidence de la République. Finalisation du projet de réhabilitation de la Place de Clichy, livrée en 2010. Lancement, en 2010, de la traverse Batignolles-Epinettes en minibus**.** Poursuite de l'aménagement de la ZAC Batignolles-Cardinet autour du parc Martin Luther King qui s'étend. Tout ceci avec force débats et concertation.

Dans ces conditions, ***voici venu le temps des rires et des chants*** *?*

Pas tout à fait : l'Ile aux enfants, ce n'est pas dans le quartier :

- parce que la prolongation de M 14, ce ne sera pas avant 2017, il faudra continuer à agir pour améliorer les alternatives à la ligne 13.

- parce que dans ce parc MLK, une belle réussite, il faut assurer quotidiennement l'entretien et la sécurité afin de donner aux futurs habitants et entreprises envie de s'y installer.

- parce que le projet annoncé de réhabilitation des avenues de Clichy et de Saint-Ouen mettra en jeu des intérêts contradictoires et nécessitera des arbitrages courageux. Il y a maintenant la volonté d'aller vite.

- parce que, à côté des grands projets si nécessaires, améliorer le cadre de vie dans nos quartiers, c'est aussi faire respecter les lois et règlements, en matière de stationnement, d'étalages, de propreté.

Nos interventions réitérées se perdent trop souvent dans le désert. Les administrations responsables doivent rompre avec le ***temps de l'oubli.***

Vaste programme. C'est celui de *dé***CLIC 17/18.** Nos interlocuteurs savent que, dans nos quartiers, cela représente du monde…

Avec votre soutien, nous irions encore plus vite**.**

Votre Parking Place Clichy

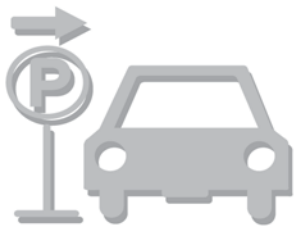

REDELE CIE PARIS
11, rue Forest 75018 Paris
Tél. 01 43.87.57.18
Parking aérien sur 6 niveaux
Gardé 24h/24 – Ouvert 7j/7
Tarifs au mois, au jour, à l'heure

Rénovation de la Place de Clichy

La deuxième phase des travaux est programmée à l'automne 2009,

C'est déjà une très vieille histoire.

Comment faire pour que ce lieu qui n'a de place que le nom, carrefour routier saturé depuis des décennies, redevienne un espace urbain au sens propre (politesse, affabilité et usage du monde…) ?

Rénover la Place de Clichy, c'est un des objectifs de *dé***CLIC 17/18.**

Depuis sa création en 1996, notre association interpelle élus et candidats. En 2001, lors des municipales, les principales listes des 4 arrondissements affirmèrent que la Place de Clichy devait faire l'objet d'une rénovation globale (Bulletin n°10).

*dé***CLIC 17/18** montait alors son premier dossier sur l'enfer urbain de la Place de Clichy (Bulletin n°11), repris dans la presse.

Lors de la concertation préalable à la réhabilitation des boulevards Clichy-Rochechouart en espace civilisé, *dé***CLIC 17/18**, qui y participa, insista sur le fait que la «civilisation» ne devait pas s'arrêter à la Place de Clichy.

Le projet 2005

En juin 2004, Denis Baupin, alors adjoint au Maire de Paris, chargé de la Voirie et des Transports, annonçait l'intention de la Ville de réaliser, Place de Clichy, «*des aménagements de proximité à court terme, avant une requalification globale*».

De fait, en décembre 2004, furent présentées publiquement les trois propositions de réaménagement de la Place de Clichy étudiées par les services de la Ville. Plusieurs réunions de travail à l'Hôtel de Ville, auxquelles *dé***CLIC 17/18** a participé, conduisirent au choix de l'une des trois (proposition 2, voir Bulletin n°16).

Une première tranche de travaux

La Ville, désirant montrer sa volonté d'agir, lança très vite une première tranche de travaux en élargissant les trottoirs au sud de la place.

Les piétons s'en trouvent mieux, la circulation automobile toujours aussi envahissante ne semble pas en souffrir. Le stationnement sauvage perdure.

2008, un projet, en retrait sur 2005

Deux années passèrent, marquées par la campagne des municipales. Reçues par *dé***CLIC 17/18,** les têtes de liste parisiennes réaffirmèrent leurs engagements sur la Place de Clichy (Bulletin n° 19).

Novembre 2008, nouvelle réunion publique : la Ville fait connaître sa volonté de lancer la deuxième tranche de travaux. Hélas, nous constatons qu'une partie des choix opérés quatre ans plus tôt a été abandonnée.

Certes, l'idée de favoriser la traversée des piétons par l'aménagement d'un espace au centre de la place face à la Librairie de Paris a été retenue.

Comme est réaffirmé le principe de l'élargissement du terre-plein central entre le carrefour Caulaincourt et l'entrée principale du métro. Cet espace, replanté et repavé, crée une promenade continue, par la suppression de la traversée des véhicules face à la rue de Douai, dans la continuité du mail Clichy-Rochechouart.

Place de Clichy. Photo. J-L Dieci

Mais comment souscrire au choix de déplacer aux 4 coins de la place la station de taxis qui perdait ainsi sa visibilité ? *dé***CLIC 17/18** la situait plutôt dans le haut de la rue de Clichy : c'était prévu en 2005.

Plus grave, le projet de novembre 2008 maintient la circulation des bus côté 8ème et 9ème où ils sont fréquemment retardés par le stationnement sauvage, devant la pharmacie et le bureau de tabac, mais aussi boulevard des Batignolles (cars de tourisme).

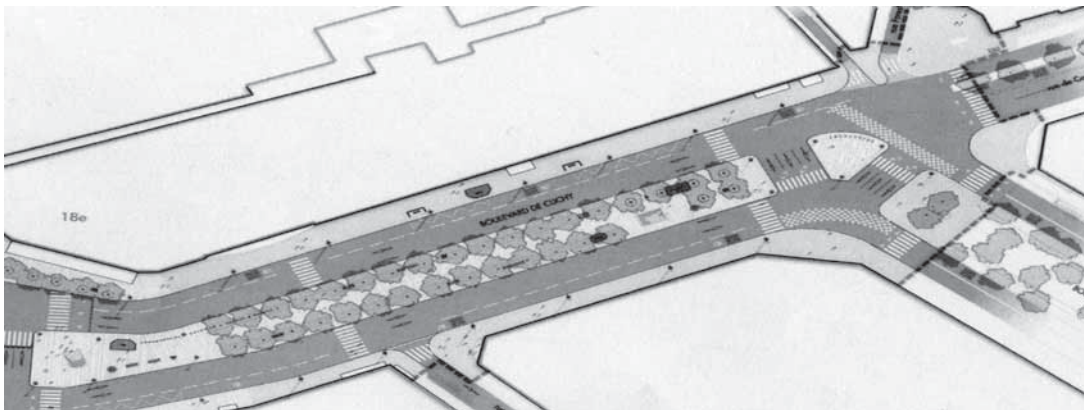

Zoom sur le boulevard de Clichy, du carrefour Caulaincourt à la bouche de métro principale - Document Mairie de Paris

Place de Clichy. Photo. J-L Dieci

Le projet 2005 faisait rouler les bus à gauche (couloir protégé comme sur Clichy-Rochechouart, où le dispositif fonctionne plutôt bien après avoir soulevé de fortes oppositions pendant la concertation en 2004).

Ce projet 2005 offrait, en outre, l'avantage d'éviter le cisaillement de la circulation à l'entrée du boulevard de Clichy et favorisait le «tourne à gauche» des bus pour remonter la rue Caulaincourt.

Vous pouvez consulter les numéros précédents du Bulletin de *dé*CLIC 17/18 sur son site www.declic1718-paris.org

il y en a pour un an.

Ultime concertation avant la présentation du projet définitif en avril 2009

Un temps de concertation était ménagé avant une troisième et dernière réunion publique au printemps 2009. Elle suscita nombre de contributions : bel exemple de démocratie participative.

Dès le mois de décembre, *dé***CLIC 17/18.** avait adressé à l'Hôtel de Ville et aux maires des 4 arrondissements ses «Remarques sur le projet de la Place de Clichy», consultables également sur son site Internet. En mars, reçue à la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, *dé***CLIC 17/18** eut l'occasion de présenter ces remarques au responsable du Projet Place de Clichy.

Outre les deux aménagements qui posaient problème (la dispersion des sous-stations de taxis et la suppression de la circulation des bus dans un couloir protégé le long du terre-plein), nous avons évoqué des questions de moindre importance : le maintien de l'horloge publique, au débouché de la rue Caulaincourt, la suppression des deux immenses panneaux publicitaires, et de la baraque en tôle située face au lycée Jules Ferry.

A l'occasion de la réunion publique du 28 avril, la salle du lycée Jules Ferry était moins bondée qu'en novembre 2008 : des citoyens avaient eu sans doute l'impression que les jeux étaient faits.
A tort, car les participants notèrent que certaines de leurs remarques et suggestions avaient été prises en compte.

Le projet d'avril 2009

Le terre-plein central accueillera, c'est nouveau, deux pistes cyclables assurant ainsi la continuité avec l'espace Clichy-Rochechouart (il est aussi prévu que les cyclistes circulent sur la chaussée, le long des trottoirs).

Les platanes, pour la plupart malades, seront remplacés par 35 micocouliers, un arbre renommé pour sa robustesse (deux arbres seront également plantés sur le trottoir à l'entrée de l'avenue de Clichy).

Le sol sera totalement refait : granit scié au centre, pavés à l'ancienne dans la perspective des arbres. Les deux pistes cyclables bénéficieront d'un revêtement spécifique.

La station Vélib' sera déplacée à proximité de la bouche de métro principale.

Le kiosque à journaux sera lui aussi déplacé de quelques mètres pour favoriser le cheminement des piétons.

La plupart des taxis stationneront dans le haut de la rue de Clichy, côté 8ème. L'idée d'autoriser les taxis à «descendre» la rue de Clichy n'a pas été retenue, mais le sens de circulation de la rue de Parme sera inversé pour favoriser leur montée.

Quelques taxis stationneront aussi boulevard des Batignolles, côté 8ème, à l'ouest de la rue de Turin.

L'éclairage public sera aussi rénové.

Plus à l'ouest, une plate-forme sera aménagée face à la rue Biot et à la Librairie de Paris.

Les piétons pourront traverser la place du nord au sud, mais aussi du boulevard des Batignolles au terre-plein de la statue et à l'entrée principale du métro. Cette plate-forme, éclairée de 5 réverbères à l'ancienne, sera plantée de deux parterres fleuris.

Un parking à motos y sera aussi aménagé. Idée funeste : les motos, systématiquement, occupent bien plus d'espace que celui qui leur est concédé. **Affaire à suivre.**

Un espace triangulaire sera aménagé à l'est du terre-plein central, pour faciliter la traversée des piétons jusqu'au mail Clichy-Rochechouart. Les vélos pourront également y circuler.

Place de Clichy. Photo. J-L Dieci

Les travaux seront réalisés en 2 phases, d'octobre à début décembre 2009, puis de janvier à octobre 2010.

Tout prochainement, la réhabilitation des avenues de Clichy et de Saint-Ouen sera à nouveau d'actualité. .

Pour favoriser les traversées, un nouveau terre-plein central face à la librairie de Paris

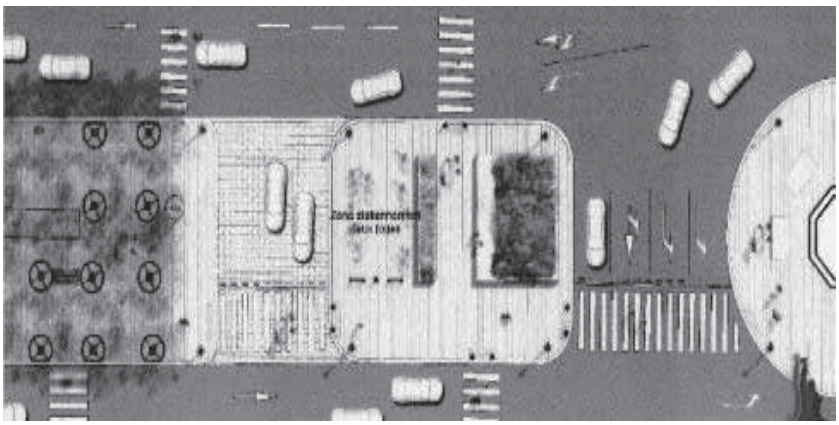

Documents Mairie de Paris

Revitaliser les commerces sur Epinettes-Jonquière : lancement de l'opération Vital' Quartier 2

L' opération d'aménagement Vital' Quartier 2 sur le secteur Epinettes-Jonquière avait été lancée par une délibération votée lors du Conseil de Paris des 16 et 17 juillet 2007 qui l'avait confiée à la SEMAEST (société d'économie mixte pour l'aménagement de l'Est parisien). Son objectif vise à redynamiser l'appareil commercial et à lutter contre la mono-activité dans cinq secteurs de Paris dont Epinettes-Jonquière dans la continuité de la ZAC Clichy Batignolles, de l'OPAH et du GPRU (Grand Projet de Rénovation Urbain) Porte Pouchet.

238 locaux vacants sur 1427

Le texte de la délibération insistait sur la dévitalisation de certains pôles de vie, une forte vacance des commerces (238 locaux vacants sur 1427) et l'absence de toute dynamique d'implantation autre que les «téléboutiques» dans le périmètre compris entre les avenues de Clichy et de Saint-Ouen et le boulevard Bessières.

Favoriser la diversité commerciale

La mission de la SEMAEST, dans son rôle d'aménageur, vise à acheter des locaux commerciaux à rénover, notamment en appliquant la loi Dutreil, à favoriser l'installation de commerçants de proximité ou d'acteurs économiques, puis à rembourser à la Ville de Paris les fonds investis à la faveur de la revente ou de la location des locaux.

Le diagnostic commercial présenté par les équipes de la SEMAEST montre à la fois la régression des commerces alimentaires entre 2005 et 2007 (- 3,5%) et, signe plus encourageant, celle des «téléboutiques» (- 7,6%). Le nombre des locaux vacants a augmenté significativement sur le secteur Epinettes-Jonquière entre 2000 et 2007.

Le plan de valorisation commerciale met l'accent :

- rues de La Jonquière et Guy Môquet en favorisant le maintien de commerces existants et l'ouverture de nouveaux ;
- puis, rues Berzélius, Pouchet, Lantiez, Sauffroy, Epinettes, Baron et des Moines ;
- rue Legendre, l'objectif est de limiter l'implantation de bureaux à la place des boutiques ;
- rue Davy, les élus UMP ont suggéré une étude sur l'installation de professionnels des métiers du livre (notamment des libraires), une idée déjà lancée par *dé***CLIC 17/18** il y a quelques années (bouquinistes) ;

La Mairie du 17ème a souhaité que la SEMAEST prenne contact, avant le prochain bilan d'étape, avec les élus et associations de commerçants concernés dans les «micro-quartiers» du périmètre pour recenser les attentes locales et les éventuelles opportunités offertes. *dé***CLIC 17/18** souhaite participer à cette concertation.

A ce jour, **seulement quatre** locaux ont été acquis. Un autre est en cours d'acquisition et un protocole d'accord avec un propriétaire est à l'étude.

A Paris, ce sont 265 commerces de proximité qu'a fait revivre l'action de la SEMAEST.

Une boutique qui va fermer ? Un local vacant ? Un commerçant, ou un artisan qui part ? Prévenez la SEMAEST :
Aurélie SEYER. 01 43 45 86 24
a.seyer@semaest.fr

Commerce à l'angle des rue Davy et Guy Moquet Photo J-L Dieci

Photos J-L Dieci

Bientôt un Observatoire sur le commerce et l'artisanat dans le 18ème arrondissement

La Mairie du 18ème a décidé de mettre en place un Observatoire du commerce et de l'artisanat.

Il établira un état des lieux de la situation économique locale, veillera à la diversification de l'offre commerciale, fera le point sur les locaux vacants.

A *dé***CLIC 17/18**, on se félicite de cette initiative.

Et notre association a immédiatement proposé au maire Daniel Vaillant et à son adjointe au commerce et à l'artisanat, Afaf Gabelotaud, de participer à cet Observatoire.

Forts de notre expérience depuis plus de dix ans, nous aurions bien des choses à dire sur l'état des commerces, des suggestions à faire pour qu'ils répondent davantage aux besoins et aux attentes de tous ceux qui habitent ou travaillent dans nos quartiers.

Nous attendons aussi que des propositions viennent de la Ville de Paris, notamment pour actualiser le règlement qui régit le droit d'étalage actuellement si mal respecté, et favoriser le retour d'un commerce de proximité.

Réorganisation du nettoiement : le 17ème, arrondissement pilote

La réorganisation devrait progressivement se mettre en place à partir de fin avril 2009 avec des effets attendus sous quelques mois. Points saillants de ces évolutions, exposés par les représentants de la Direction de la Propreté et de l'Eau, le 31 mars 2009, au Conseil Consultatif de Quartier de Batignolles-Cardinet.

■ Adapter la fréquence du balayage / lavage à l'importance de la souillure
Chaque zone sera balayée de trois à cinq fois par semaine (ex. l'avenue de Saint Ouen, les écoles et les crèches municipales) selon le niveau de souillure.

■ Coordonner des actions particulières
Comment, par exemple, réduire les "dépôts sauvages" ? En les retirant bien sûr, en installant des jardinières dans les recoins propices... Des "coordinateurs de l'espace public" faciliteront les actions combinées des services du nettoiement, de la voirie et des espaces verts. On l'espère ! Car, certaines rues très pénalisées, exigent une intervention particulière.

■ Retirer les encombrants au plus vite
Frigidaires, matelas, meubles... le nombre des "encombrants" croît. Le mal est contagieux ! La parade ? Signaler les objets abandonnés, *"il suffit d'appeler le 3975 ou de prendre rendez-vous sur paris.fr".* Collecter sans délai: "u*n objet signalé avant 10h00 est retiré dans la journée", "aux Epinettes, un porteur passe chaque jour*". Les résultats sont encourageants : davantage d'objets sont signalés.

■ Face aux actes d'incivisme : sensibiliser, verbaliser de façon plus ciblée
Journaux gratuits, mégots, déjections canines, vracs de chantier, épanchements..., la propreté c'est l'affaire de tous. Beaucoup à faire !
Les perspectives ?
Sensibiliser : affiches, réunions dans les écoles, avec les commerçants, etc.
Verbaliser de façon ciblée: responsables de chantiers, commerçants, etc.
Mieux intégrer les différents services de verbalisation, en lien avec la préfecture.
On est d'accord ! Déjà, les propriétaires de chien ramassent davantage ! On s'en réjouit.

■ Mieux utiliser les 2 650 corbeilles
"*Les agents de la propreté ne sont pas là pour ramasser les gratuits, il y a des corbeilles pour ça.*" 2 650 corbeilles. Difficile d'en installer davantage, compte tenu de l'étroitesse des rues. Difficile de les rendre plus esthétiques, facilité de ramassage et sécurité obligent ! On s'en accommodera.

Paris :
556 kg/an de déchets par habitant

17ème arrondissement :
541 kg/an de déchets par habitant
385 agents - 12-15 agents de verbalisation
33 000 bacs - 2 650 corbeilles
25 bennes - 22 engins de nettoiement et de ramassage des encombrants

Document Mairie de Paris

Commerce à la sauvette, détritus à la sauvage

Photo déCLIC 17/18

Une consigne pour les emballages de fast food ?

Photo Patricia Cristol

Collecte pneumatique et souterraine des déchets sur l'éco-quartier des Batignolles

Imaginez nos rues débarrassées du ballet, du bruit et des émissions de CO2 des bennes. Séduisant, bien sûr. Et bien, cela sera possible, grâce à la collecte souterraine et pneumatique des déchets. Un système ingénieux...et coûteux en énergie et en euros.

Un système ingénieux

Concrètement, les déchets sont jetés dans des bornes implantées dans les immeubles, les rues, et chez les commerçants. Et les bornes sont reliées à un tuyau collecteur.

Une fois la nuit tombée - quand le prix de l'électricité baisse -, le ramassage est enclenché. Aspirés par des turbines, les sacs circulent à 70 km/h sous terre pour finir dans la station centrale. Là, ils sont compactés.
Pour François Dagnaud, adjoint au maire de Paris chargé de la propreté «*C'est un vrai choix politique. La circulation des camions est la principale nuisance ressentie par les Parisiens* ».
8000 habitants, les commerces et les professionnels bénéficieront de ce nouveau service (3000 tonnes de déchets par an).

Une solution vraiment efficace ?

L'amélioration sanitaire en surface est un fait. Mais le bilan énergétique est moins évident. Le procédé est gourmand en électricité. Et le coût d'investissement est important: 12 millions d'euros, amortis sur 30 ans avec l'objectif d'économies de fonctionnement de 20 %.

Une solution pour l'avenir ? Peut-être. C'est, en tout cas, le choix de Barcelone et de villes du Nord de l'Europe et d'Asie.

Pour désaturer la ligne 13, la ligne 14 sera prolongée

Dosseier

Pour désaturer la ligne M13, le STIF et le Conseil régional ont choisi : la ligne M14 sera prolongée jusqu'à Mairie de Saint-Ouen. C'était le choix de *dé*CLIC 17/18. Livraison dans 8 ans.

La nouvelle a été annoncée le 8 avril par Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France et du STIF : un plan d'amélioration des transports publics est lancé pour les dix prochaines années, financé à hauteur de 18 milliards d'euros, sans aide de l'Etat. En ce qui concerne nos quartiers, a été présenté le projet de désaturation de la ligne M13 par le prolongement de la ligne automatique M14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen. Enfin !

Les élus du STIF (ils n'en exercent la responsabilité que depuis juin 2006) étaient conscients des conditions de transport lamentables dont pâtissent les usagers depuis des années. Elles s'aggravent régulièrement du fait de l'augmentation de la fréquentation (2 stations ouvertes à Gennevilliers en juin 2008) et des pannes et incidents techniques qui, quotidiens, deviennent la règle.

On enregistra des tentatives d'amélioration : 280 millions d'euros financés par le STIF et la RATP permirent un gain de quelques secondes entre chaque rame, en accélérant leur retournement au terminus de Châtillon ; des portes palières furent installées à Saint-Lazare, puis enlevées (elles seront réinstallées en 2011) ; des «pousseurs» s'affairent à gérer les flux de voyageurs à Saint-Lazare. On ne dira rien du système Ouragan d'Alcatel qui devait être opératoire en 2007 et qu'on attend au mieux pour 2011.

Au reste, toute tentative d'augmentation de la fréquence des rames «bloque» sur l'entassement humain de la station Saint-Lazare qui retarde les rames en amont.
Le plan de rénovation des rames (on fait du neuf avec des wagons 1973) a pris du retard (20 trains livrés sur 67 prévus) et le fournisseur STP au bord de la faillite…
On est en droit de se demander si la ligne 13 est «redressable». C'est pourtant le quotidien de 600 000 usagers.

STIF et RATP avaient lancé en 2007 une étude pour la désaturation de la ligne 13. Plusieurs solutions ont été envisagées.

1 - *Dédoublement de la ligne M13* par la construction d'une nouvelle ligne M13 bis de Saint-Lazare à La Fourche qui se continuerait par une des deux branches vers le nord. Ainsi disparaîtrait l'effet Fourche, cause principale, selon certains, de tous les maux. Mais les travaux, jugés très difficiles, devraient se faire en tranchée ouverte. Et la ligne serait fermée pendant 6-12 mois. Gain de trafic nul à l'heure de pointe du matin. Coût d'investissement : 640 millions d'euros minimum.

2 - *Prolongement de la ligne M4 de Porte de Clignancourt à Mairie de Saint-Ouen,* sans difficulté technique particulière. Gain de trafic à l'heure de pointe du matin : + 8100 passagers, la branche Asnières-Gennevilliers restant saturée. Coût d'investissement 890 millions d'euros.

3 - *Création d'un tronçon du futur métro Arc Express, de Saint-Denis à La Défense*, sans difficulté technique particulière. Gain de trafic à l'heure de pointe du matin : + 36 000 à + 42 000 passagers selon le tracé retenu. Coût d'investissement 1800 à 2000 millions d'euros.

4 - *Prolongement de la ligne M14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen,* sans difficulté technique particulière. Gain de trafic à l'heure de pointe du matin + 15 000 passagers. Coût d'investissement : 890 millions euros (hors taxe en janvier 2007). Actualisé, il serait de 950 à 970 millions d'euros.
Selon l'étude STIF-RATP, le prolongement de M14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen, soit 5,2 km, répondra durablement aux problèmes de saturation de la M13, tant sur le tronc commun que sur les deux branches. La baisse de fréquentation est estimée à 25%.
Mais M13 est saturée à 116% aux heures de pointe, et on attend une augmentation de fréquentation de plus de 2% par an…

La position de dé*CLIC 17/18 *: outre la solution 4 retenue (c'était notre choix), les solutions 2 et 3, dont la faisabilité est démontrée, devront aussi être mises en œuvre pour faire face aux besoins. Compte tenu des délais de réalisation, le plus tôt sera le mieux.

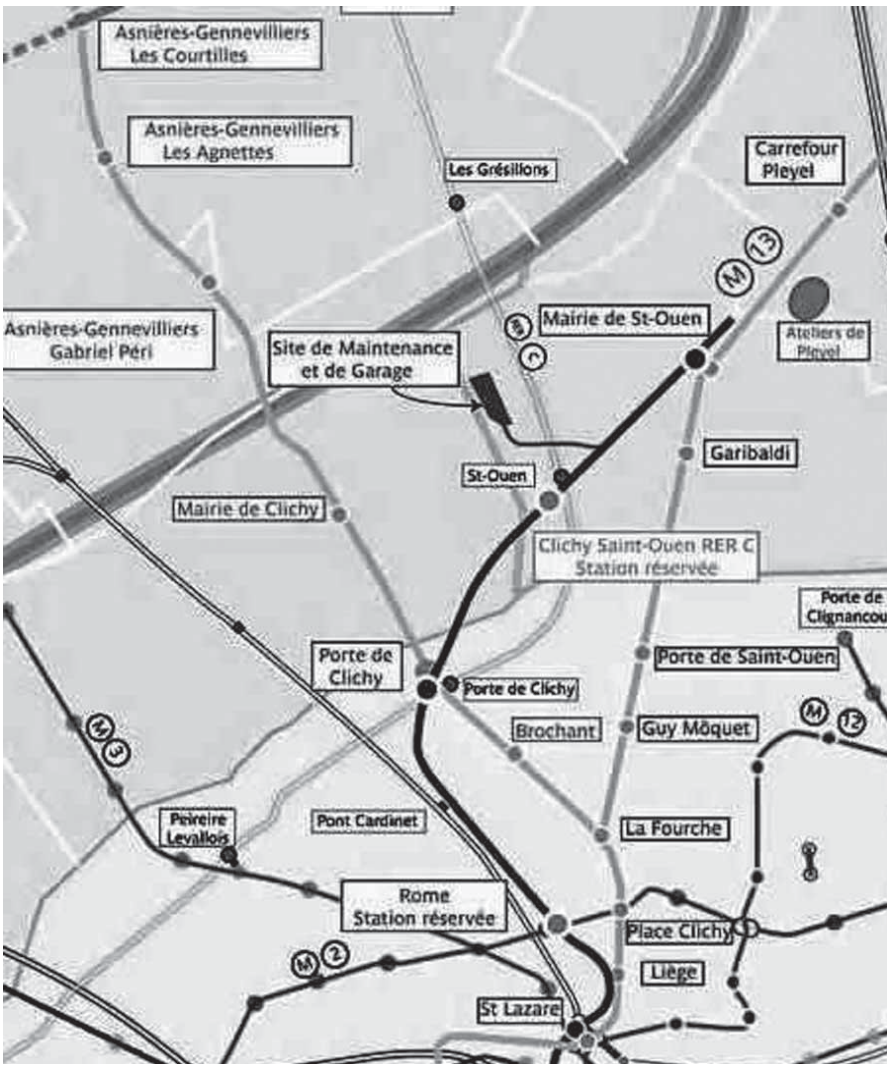

On nous promet en plus une station à Cardinet. Formidable !
Mais pas à la place de la station Rome, indispensable

jusqu'à Mairie de Saint-Ouen

Trois nouvelles stations sur M14

- *Porte de Clichy (*correspondance M13 Asnières-Gennevilliers et RER C) à proximité du parc Batignolles-Cardinet, de ses 3500 logements, ses 6500 nouveaux emplois prévus et sans doute du futur Tribunal de Grande Instance.

- *Clichy - Saint-Ouen* (correspondance RER C) à la limite des 2 communes, desservant les ZAC du secteur, notamment les Docks de Saint-Ouen, et le secteur Porte Pouchet en pleine transformation.

- *Mairie de Saint-Ouen* (correspondance M 13 Saint-Denis) permettant aux usagers de Saint-Denis de rejoindre M14.

Une station complémentaire est «réservée» à Rome (correspondance M2). On ne comprendrait pas que l'ouverture de cette station, seule correspondance possible avec la ligne Nation-Dauphine soit retardée. Et, au risque de «parisianisme», on souhaitera que ce prolongement de M14, très «banlieue», desserve aussi les Batignolles et le quartier de l'Europe.

La ligne 14 ne risque-t-elle pas aussi la saturation ?

L'étude STIF-RATP affirme que si M14 est actuellement exploitée avec 6 voitures, les nouvelles stations seront prévues pour accueillir des rames à 8 voitures. Sage précaution quand on sait que M14 connaît une fréquentation qui dépasse largement les prévisions de la RATP, depuis que Saint-Lazare est desservie.

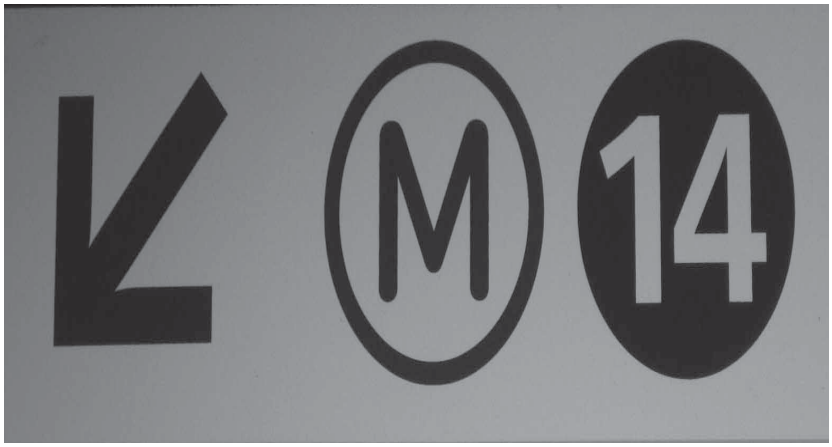

Photo *dé***CLIC 17/18**

Et *dé*CLIC 17/18 dans tout ça ? Informer. Intervenir.

Depuis des années, il n'est pas une rencontre avec un élu, pas une réunion, pas un Bulletin de Liaison où l'on n'évoque l'état lamentable de la ligne 13 et on ne demande une décision rapide pour y remédier. Les travaux seront longs.

En 2006 et 2007, des adhérents de *dé***CLIC 17/18** s'étaient investis dans e*nsemblepourlaligne13* qui faisait signer des pétitions pour la désaturation de la ligne 13 (7000 signatures récoltées).

Dans la toute dernière période, alors que, de panne en incident technique, la situation s'aggravait, alors que l'heure des décisions du STIF et du Conseil régional approchait et que le Président de la République annonçait un important discours consacré aux transports en Ile de France, **c'était le moment de se montrer.**

Photo J-L Dieci

*dé***CLIC 17/18** a pris contact avec des comités d'usagers de la ligne 13 de Gennevilliers et Saint-Denis qui travaillent avec la CGT-RATP, a assisté à la constitution d'un comité d'usagers à Saint-Ouen, a renoué le lien avec e*nsemblepourlaligne13.*

Avec eux, on a appelé à un rassemblement devant le STIF le 27 mars. Et, pour l'occasion, *dé***CLIC 17/18** a imprimé et distribué 5000 tracts.

Le 27 mars, donc, une délégation dont faisait partie *dé***CLIC 17/18** fut reçue par Serge Mery, conseiller régional, vice-président du STIF, et Jean Brafman, conseiller régional et président du Comité de Suivi de la ligne 13 (*dé***CLIC** y portera désormais la parole des usagers parisiens). Nous eûmes la primeur de l'annonce du choix de la M14. Echanges animés, nos partenaires de Gennevilliers, Saint-Denis et la CGT-RATP faisant le choix du dédoublement de M13.

Le 3 avril, *dé***CLIC** a rencontré à l'Hôtel de Ville Annick Lepetit députée, adjointe au maire de Paris (déplacements, transports, espace public) vice-présidente du STIF : à l'ordre du jour, désaturation de la ligne 13 et précisions sur le choix effectué.

Le Président de la République entre en scène

Le 29 avril, Nicolas Sarkozy a annoncé un vaste Plan Transport de 35 milliards d'euros. Ce plan valide les projets de la Région, sans pour autant faire référence au STIF, ni au Schéma directeur SDRIF adopté par la Région en septembre 2008. Est confirmé le prolongement de M14, que Nicolas Sarkozy souhaite au-delà de Mairie de Saint-Ouen, jusqu'à Carrefour Pleyel, avec une connexion à Métrophérique, projet pharaonique de métro automatique de 120 km reliant à 60 km/h les pôles d'affaires de grande banlieue et les aéroports.

Et le financement ? L'idée d'un partenariat public-privé fut avancée par Christian Blanc en mars, puis rejetée en mai….

Dans le même temps, Brigitte Kuster, maire du 17ème, déclarait avoir reçu l'assurance de l'Elysée de l'ouverture d'une station Cardinet. Parfait pour la ZAC Batignolles-Cardinet, si ce n'est pas au détriment de la station Rome, dont la création n' est pas acquise.

Et d'ici 2017... ?

Comment survivre jusqu'à cette date avec une fréquentation qui augmente de 2% par an et l'arrivée prévue des habitants et des salariés des terrains Batignolles-Cardinet et des Docks de Saint-Ouen ?

Les améliorations techniques apportées à M13 (Ouragan finira bien par fonctionner un jour…) ne peuvent être que cosmétiques. *dé***CLIC 17/18** n'a pas LA solution.

Pourtant on proposera que soit mise en place une offre de bus parallèle à M13, à cadence rapprochée, qui pourraient ne s'arrêter qu'aux seules stations de métro, voire aux seules correspondances. Mais un autobus offre moins de places qu'un seul wagon de métro. Envisager la relance du bus à 2 étages qu'on a connu sur la ligne 53 ?

Encore faut-il que cette noria de bus, comme ceux des lignes existantes dont on peut encore accélérer la fréquence, ne soient pas gravement retardés par le stationnement sauvage (la RATP a parfaitement identifié les principaux blocages : la police nationale n'intervient guère).

Le réaménagement annoncé des avenues de Clichy et de Saint-Ouen pourrait permettre de faire circuler les bus en site propre au nord de La Fourche. Mais entre La Fourche et la Place de Clichy ? Mais rue d'Amsterdam ? On peut sans doute envisager l'installation de caméras de surveillance dans les couloirs de bus pour pallier la carence de la police.

Si le coût de ces mesures n'est pas mince, la mise en service peut être rapide. On l'a vu pour l'amélioration du service du bus 81 : pétition en janvier-février, décision en avril, mise en service le 24 novembre 2008.

Et si élevé qu'en soit le coût, quel est le coût économique des retards si fréquents sur M13, quel est le coût humain de l'épuisement des usagers, de leur démoralisation causée par des conditions de transport indignes infligées à ceux dont on a trop longtemps oublié qu'ils sont des citoyens ?

D'ici 2017, on n'a pas fini d'en parler.

Itinéraire de la traverse 17-18 : les remarques de *dé*CLIC 17/18

Satisfaction que soit réaffirmée la nécessité de développer des transports publics, par une offre nouvelle qui peut être réalisée rapidement.

Projet d'itinéraire de la traverse 17-18ème arrondissements - Document Mairie de Paris

Satisfaction aussi que les arrêts (une trentaine) soient équipés d'un quai les protégeant du stationnement sauvage, solution technique qui supprime aussi moins de places de stationnement.

Une vraie satisfaction aussi de constater que l'itinéraire proposé évite le carrefour Cardinet-Clichy-Pouchet-Guy Môquet, si fréquemment encombré, pour emprunter les rues Brochant et Sauffroy et rejoindre la rue Guy Môquet : c'est depuis longtemps la proposition de déCLIC 17/18 pour le bus 31, que la Mairie du 17ème refuse depuis aussi longtemps…

Interrogations aussi: plutôt qu'un circuit en boucle de 7,7 km, ne faudrait il pas préférer 2 circuits plus courts, évitant ainsi un long trajet pour rejoindre un point assez proche ? On nous répond que ce serait augmenter le coût de fonctionnement de la Traverse, estimé à 1 million d'euros par an.

Risque aussi de blocage du bus dans ces rues étroites où sévissent «le stationnement et les livraisons n'importe comment», et où l'on ne voit guère la police nationale intervenir.

Fréquence trop rare aux heures de pointe. Et fin du service à 20h30 inadaptée aux besoins des usagers, ce que la RATP conteste.

La concertation est lancée.

Nous y apporterons nos propositions.

La Traverse des 17ème et 18 ème arrondissements :

un service de minibus pour desservir Batignolles-Epinettes-Grandes Carrières. Mise en service en 2010.

Photo Mairie de Paris

Rien qu'en raison de la dénomination 17-18, on ne peut qu'y être favorable !
L'objectif de la Traverse annoncée ? Assurer une desserte de proximité en «*comblant les trous*» entre les réseaux (métro et bus). Et ainsi améliorer la mobilité locale de personnes utilisant peu les réseaux existants.

Déjà trois autres traverses en service

Notre future Traverse a des précédents :
- traverse Charonne (20ème arrt) 2004
- traverse Bièvre–Montsouris (13ème et 14ème arrt) 2005 ;
- traverse Ney–Flandres (18ème et 19ème arrt) 2007.

Et pour mémoire, Montmartrobus 1983, que sa fréquentation largement touristique rend atypique.

Ces traverses assurent un circuit en boucle de 7-8 km (250m entre 2 arrêts), 7j/7, de 7h30 à 20h30 selon une fréquence de 15 mn. Les usagers sont informés du temps d'attente. Le temps de parcours varie de 30 à 45 minutes en fonction de la circulation.

Ceci dans des minibus de 22 places, dont 9 assises, adaptés aux rues étroites, peu polluants, accessibles aux fauteuils roulants, aux poussettes et même aux caddies.

Ce devrait être le régime de la Traverse 17-18.

Un service local très apprécié

Les études menées par la RATP et la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris montrent que leurs utilisateurs ont sur ces traverses un jugement très positif : le plus fort taux de satisfaction des lignes de bus. Pour la majorité d'entre eux, la traverse est la seule ligne de bus qu'ils utilisent : il s'agit bien davantage d'un service local que d'une ligne de rabattement sur le réseau existant.

Le projet fondé sur plusieurs critères

Le 6 mai dernier, les maires des 17ème et 18ème arrondissements, Annick Lepetit, adjointe au Maire de Paris (Déplacements, Transports, Espace public) et députée du secteur, des responsables de la RATP et de la DVD de la Mairie de Paris ont présenté la philosophie de la future Traverse 17-18 et un premier projet de trajet, sur lequel les 6 Conseils Consultatifs des quartiers que desservira la Traverse ont à débattre.

.

Ces études, sérieusement menées, prennent en compte une série de critères :

1 - définir les cœurs de quartier un peu à l'écart des réseaux (plus de 5mn à pied des arrêts de bus existants), à mieux desservir.

2 - tenir compte des contraintes (relief vers Montmartre) ou des obstacles à contourner (voies ferrées, cimetière, parc…).

3 - repérer les lieux de vie : hôpitaux, maisons de retraites, marchés, écoles....

4 - améliorer la desserte des quartiers en difficulté: les transports près de chez soi, un des moyens pour les réintégrer à la vie de la Ville.

Quatre «creux de desserte» à combler

On identifie 4 zones « creux de desserte en transports en commun », densément peuplées, et totalisant 6000 habitants :
- autour du square des Epinettes ;
- près de la mairie du 17ème (encore que là, circule le bus 66, mais la mairie est un pôle de la vie locale) ;

Photo Mairie de Paris

- à l'ouest du faisceau Saint-Lazare (rue Legendre entre Saussure et Levis) ;
- derrière la rue Leibniz, à l'est de la Porte de Saint-Ouen.

Photo Mairie de Paris

A quoi s'ajoute la partie nord des 17ème et 18ème arrondissements relevant du Grand Projet de Réaménagement Urbain ou de la Politique de la Ville, notamment vers la Porte Pouchet.

Photo Mairie de Paris

La Traverse DOIT desservir ces différents secteurs : c'est dans le cahier des charges.

Le calendrier du projet

■ **Depuis le 6 mai :** vous pouvez adresser vos contributions sur les sites **www.déplacements.paris.fr** (rubrique transports en commun) ou **ww.votreavis.paris.fr** et intervenir dans les 6 Conseils Consultatifs de Quartier qui doivent être réunis.

■ **Octobre 2009 au 1er trimestre 2010 :** procédures administratives, puis réalisation des aménagements ponctuels de voirie.

■ **Courant 2010 :** mise en service de la nouvelle traverse.

Quel nom pour la traverse ?

Nous suggérons **«la Batignollaise»**, *en souvenir des diligences-omnibus qui traversaient nos quartiers au milieu du 19ème siècle*.

L'offre de bus renforcée

Photo *dé***CLIC 17/18**

Lignes 30, 31, 54, 66, 68, 74, 81, 95, PC3, une offre renforcée

Pour offrir une alternative à l'utilisation de la ligne 13, chroniquement saturée, ces lignes de bus ont fait l'objet d'importants renforts depuis fin 2008 :
- passage plus fréquent aux heures de pointe : 31, 54, 66, 74, 81, 95, PC3,
- service en soirée jusqu'à 22h30 ou 00h30 : 30, 68, 74, 81
- fonctionnement le dimanche : 30, 81, 54, 68

Meilleure desserte de la Porte d'Asnières

Enfin, les habitants de ce quartier bénéficient d'un accès facilité à la ligne 3 du métro (station Pereire), au RER C et aux trains Transilien.

En effet, la navette SNCF, qui assurait une liaison directe entre la gare RER C Pereire-Levallois et la gare Pont Cardinet, dessert un nouveau point d'arrêt à la porte d'Asnières.

Ce bus fonctionne du lundi au samedi, de 6h20 à 20h50.

Sa fréquence est de 5 minutes aux heures de pointe, 10 minutes aux heures creuses, 15 minutes les dimanche et jours fériés.

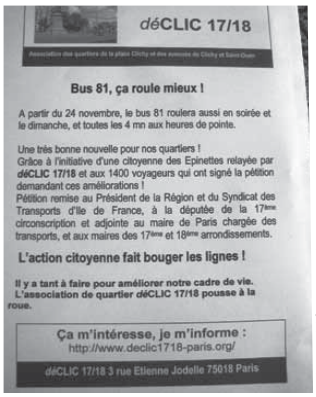

*dé***CLIC 17/18**

Bus 81, ça roule mieux !

A partir du 24 novembre, le bus 81 roulera aussi en soirée et le dimanche, et toutes les 4 mn aux heures de pointe.

Une très bonne nouvelle pour nos quartiers !
Grâce à l'initiative d'une citoyenne des Epinettes relayée par ***dé*CLIC 17/18** et aux 1400 voyageurs qui ont signé la pétition demandant ces améliorations !
Pétition remise au Président de la Région et du Syndicat des Transports d'Ile de France, à la députée de la 17ème circonscription et adjointe au maire de Paris chargée des transports, et aux maires des 17ème et 18ème arrondissements.

L'action citoyenne fait bouger les lignes !

Il y a tant à faire pour améliorer notre cadre de vie. L'association de quartier *dé*CLIC 17/18 pousse à la roue.

Ça m'intéresse, je m'informe :
http://www.declic1718-paris.org/

*dé*CLIC 17/18 3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris

Photo *dé***CLIC 17/18**

Les bus buttent

Encore faut-il que ces bus, dont on peut encore accélérer la fréquence, ne soient pas gravement retardés par le stationnement sauvage. La RATP a parfaitement identifié les principaux blocages.

Les livraisons sont nécessaires. Mais pourquoi faire stationner si longuement des camionnettes alors même qu'on dispose, à deux tours de roue, d'un accès réservé ?

Que fait donc la police, monsieur ! Elle fait la même chose, monsieur, quand nos fonctionnaires font leurs courses au fast food.

Retour sur l'inauguration de la ligne 81

Depuis le 24 novembre 2008, la ligne 81 circule le soir après 20h30, le dimanche et les jours fériés. Et son trafic a augmenté de 20% aux heures de pointe. Un plus apprécié des usagers de la ligne 13 ! Et le fruit d'une action citoyenne à laquelle *dé***CLIC 17/18** a contribué. Retour sur l'inauguration de ce service.

Sont de la fête, des élus du 17ème et du 18ème arrondissements, des responsables de la RATP, des adhérents de *dé***CLIC.** Et, bien sûr, Christiane Nasica qui accueillit les chauffeurs du 81 les bras chargés de fleurs.

Pour l'occasion, la RATP met en service un bus à plate-forme des années 30.

Photo J-L Dieci

Touché par cette marque d'amitié, un machiniste adressa à déCLIC 17/18 ce poème :

Merci pour les fleurs,
Merci de tout coeur !
Cette délicate attention
Nous étreint de tant d'émotion,
Que l'on se sent moins dérisoire;
Car c'est pour vous,
Messieurs, Mesdames,
Que l'on voyage dans Paname
Depuis le matin jusqu'au soir !...
Merci pour les fleurs,
Merci de tout coeur !
Ca équivaut à des sourires,
Des mots gentils qui font plaisir,
Ca valorise le métier :
Ca donne envie à l'autobus
De danser jusqu'au terminus...
Ca vous transporte tout entier !...
Merci pour les fleurs,
Merci de tout coeur
De tous les chauffeurs !

Paris dans sa région : l'évolution de la capitale

Des axes de réflexion pour l'évolution de la capitale

A l'occasion de l'inauguration, le 29 avril 2009, de l'exposition de la consultation internationale sur l'avenir du grand Paris à la Cité de l'architecture et du patrimoine, le chef de l'Etat a présenté ses idées pour l'agglomération. Elles visent à développer de nouveaux moyens de transport, un nouvel urbanisme et davantage d'espaces verts, pour un investissement global de 35 milliards d'euros.

Sont notamment prévues la création d'un métro automatique rapide de 130 kilomètres desservant les grands pôles d'activité situés sur une rocade allant de Saclay jusqu'à Roissy, la prolongation des lignes Eole et 14, l'amélioration des lignes RER. Les travaux devraient débuter en 2012 et durer dix ans.

La construction de 70 000 logements par an serait facilitée par la libéralisation de l'offre foncière, la réforme du droit de l'urbanisme et la hausse des coefficients d'occupation des sols.

La création d'une forêt d'un million d'arbres dans le «cône de bruit» de l'aéroport de Roissy apporterait sa touche écologique à ce plan.

La création de Paris Métropole

Le 30 avril 2009, le préfet de la région Île-de-France, Daniel Canepa, a signé l'arrêté de création de Paris Métropole, un syndicat mixte d'études conçu en juin 2008 par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, un petit groupe de maires de banlieue et la Région.

Pour Bertrand Delanoë, cette structure pourrait à terme avoir des compétences en matière de transports, d'urbanisme, de logement et permettre une solidarité fiscale plus forte entre les collectivités de la région francilienne.

Nicolas Sarkozy a reconnu l'intérêt de Paris Métropole en présentant ses projets pour le grand Paris. Pour lui, cette structure pourrait être le point de départ d'une future « agora » des élus d'Île-de-France. Le syndicat a déjà reçu la demande d'adhésion de 95 collectivités sur les 174 de son périmètre, celle des Hauts-de-Seine devrait arriver à l'automne.

Paris Métropole devrait être installé le 10 juin à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et élira les membres du bureau et son président.

Epinettes-Bessières
Mail Bréchet, les travaux avancent

Depuis novembre 2008, et jusqu'à l'été 2009, le mail André Bréchet fait l'objet d'un réaménagement. Cette opération fait partie intégrante du projet GPRU (Grand projet de renouvellement urbain) de la Porte Pouchet confié par la Ville de Paris à la SEMAVIP. Cette rue, actuellement voie de transit, accueillera un square, des jeux pour enfants, des espaces verts…

Ces travaux de requalification sont préalables à la construction de 140 logements réalisés par l'OPAC de Paris, de 40 logements par Nexity Seeri, et d'un stationnement résidentiel souterrain.

Photo J-L Dieci

L'aménagement transforme la rue André Bréchet en voie paysagée grâce à une présence végétale diversifiée : 32 variétés de plantes ; 190 arbres ; plus de 15 000 arbustes, graminées et fleurs.

De nouveaux usages sont introduits :

- la circulation de transit est supprimée réduisant les nuisances sonores et la pollution ;
- une piste cyclable est créée, en contre sens de la circulation ;

La rue est ramenée à une largeur de 12,5 mètres, et la chaussée à 3,5 mètres avec mise en sens unique depuis la rue Saint-Just vers le Boulevard du Bois le Prêtre ;

- l'accès aux équipements publics est amélioré, notamment pour les personnes à mobilité réduite ;
-- 502 places de stationnement, dont 88 rue Andrée Bréchet, sont réaménagées ;

Enfin, les réseaux d'assainissement, d'éclairage public et d'eau potable ont été dévoyés et renforcés.

Batignolles – Cardinet : bilan d'étape deux ans après l'ouverture des 4,5 hectares de jardin,

Le Parc Batignolles–Cardinet, c'est une entreprise de longue haleine.

La première tranche est plutôt une réussite : sa fréquentation en témoigne. Et l'extension programmée est en cours : on démolit des hangars à l'ouest du jardin pour son agrandissement et pour les premières constructions de logements et d'équipements.

Pour faire le point, pour envisager la suite, une Réunion Publique de Concertation, très officielle et très réglementaire s'est tenue le 8 avril devant 200 personnes.

Il y avait pour l'occasion du beau monde à la tribune. Du côté des élus, cinq adjoints au Maire de Paris: Anne Hildago, première adjointe (urbanisme), Fabienne Giboudeaux (espaces verts), Jean-Yves Mano (logement), Hammou Bouakkaz (démocratie locale) et Annick Lepetit (transports, voirie), députée du secteur. Brigitte Kuster, maire du 17ème et Françoise de Panafieu, députée de Monceau-Ternes. La présence de Gilles Catoire, maire de Clichy, montra la volonté de gommer la barrière du périphérique.

François Grether, l'architecte urbaniste qui a conçu le projet en rappela les fondamentaux, évoqua les évolutions prévues. Des informations d'importance furent annoncées ou réaffirmées.

Ce parc doit être un lieu de convergences entre plusieurs quartiers, bien différents, des Epinettes aux Batignolles et à la Plaine Monceau, tout en établissant aussi des liens vers Clichy-la Garenne.

Convergence favorisée par la construction de deux passerelles au-dessus du faisceau de voies ferrées : côté ouest on pourra entrer dans le parc par la rue de Saussure.

A l'est, l'impasse Chalabre, requalifiée, ouvrira davantage le parc sur l'avenue de Clichy. Là sera prochainement construit le premier groupe scolaire. L'élargissement de l'impasse, qui n'en sera plus une, rejoignant au nord l'avenue de Clichy, entraînera la démolition des immeubles situés 165-167-169 avenue de Clichy, mais le 181 sera sauvegardé.

Au nord du parc, deux entrées donneront boulevard Berthier (où devrait circuler le tramway T3, prolongé de La Chapelle à la Porte d'Asnières).

Lien renoué avec Clichy et Saint-Ouen, grâce à une Porte de Clichy redessinée par le resserrement de l'avenue de la Porte de Clichy (construction de deux immeubles, le long du lycée Honoré de Balzac et du gymnase Biancotto). D'un espace actuellement informe, refaire une avenue pour assurer la continuité urbaine entre l'avenue de Clichy à Paris et l'avenue Jean-Jaurès à Clichy. Clichy-la-Garenne a pris les devants en aménageant la Place des Nations Unies.

Il fut bien précisé que l'avenue de Clichy ferait très prochainement l'objet d'un programme de réhabilitation. On note.

Photo J-L Dieci

C'est sans doute au nord ouest de l'avenue de la Porte de Clichy, derrière le magasin des décors de l'Opéra que s'installera le Tribunal de Grande Instance.

La Mairie de Paris, la Mairie du 17ème, le Président de la République même y sont favorables, comme le Ministère de la Justice. Ce Tribunal accueillerait 3000 fonctionnaires et 3000 usagers chaque jour.

On dit que la Mairie de Paris lierait son approbation au financement au moins partiel du prolongement du tram T3 par l'Etat. En effet, l'Etat a financé 16% de la 1ère tranche du T3, mais il n'est pas prévu à ce jour qu'il finance son prolongement jusqu'à La Chapelle puis Asnières.

Le TGI pourrait être un de ces bâtiments pour lesquels la hauteur autorisée passerait de 37 à 57 mètres, surélévation présentée par François Grether comme «point de jalonnement ou ponctuation» dans l'ensemble des bâtiments à construire.

Les liaisons entre quartiers et les accès aux transports en commun

Document Mairie de Paris

Des immeubles mixtes

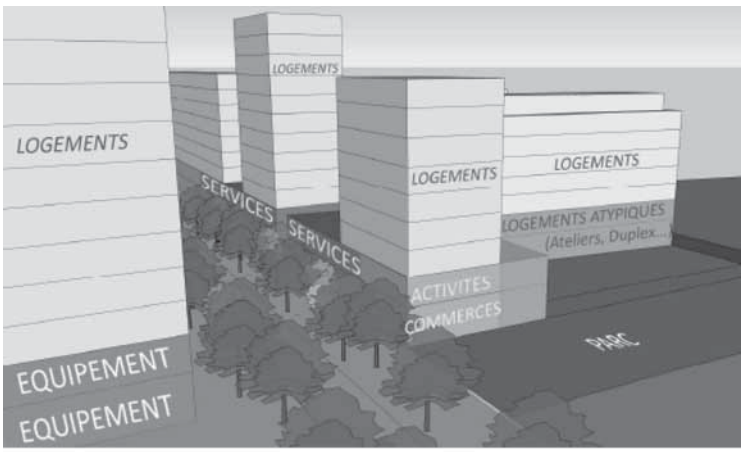

Document Mairie de Paris

3500 logements, 6400 emplois, des immeubles mixtes.

Sur la ZAC, est confirmée la construction, en bordure du parc, de 3500 logements (7000 à 8000 habitants), et 109 000 m² de bureaux et d'activités (6400 emplois).

Les premiers bâtiments d'habitation seraient livrés en 2014, vers l'avenue de Clichy et aussi au nord de la ZAC. Est annoncée, en bordure de la rue Cardinet, la construction de 120 logements (libres et sociaux) et par Paris-Habitat de 95 logements, d'une crèche et de commerces.

Côté ouest, les premiers logements seraient livrés à partir de 2015.

Les immeubles seront mixtes : logement et activités, 2 niveaux en bas des immeubles accueillant 11500m² de commerces et services et 30000m² d'équipements publics, dont deux résidences de personnes âgées,quatre groupes scolaires et un collège. Les équipements publics et commerciaux devront répondre aux besoins des usagers, habitants ou professionnels, mais aussi des habitants des quartiers voisins, pour intégrer le nouveau quartier aux quartiers existants. Une étude vient d'être réalisée sur les commerces qui pourraient s'installer. On aimerait pouvoir la consulter car cette opération Batignolles–Cardinet, couplée avec la réhabilitation annoncée des avenues de Clichy et de Saint-Ouen devrait contribuer à relancer un commerce répondant aux attentes des usagers de nos quartiers et prioritairement de leurs habitants.

Tirant les leçons des échecs de l'urbanisme sur dalle des années 1960-1980 comme à Beaugrenelle, on veut faire de la rue un lieu de rencontre, tout en contrôlant les circulations (zones 30 ou 20), avec une forte présence végétale, «comme si le parc avait débordé de ses limites».

On ne pouvait pas éluder la question des transports publics, au moment où le STIF, le Conseil régional, le Président de la République prenaient des engagements. Nous traitons longuement de cette question cruciale des transports pages 8 à 11).

Enfin fut annoncée, pour juin 2009, la reprise de la concertation sur la 2ème partie du parc qui sera livrée en 2014. Comment fonctionne ce qui existe ? Que manque-t-il ? Une Maison du Projet ouvrira début septembre dans le Pavillon de l'Horloge. Deux après midi et un soir par semaine, elle accueillera le public pour exposer, expliquer, recevoir les remarques et suggestions. Une idée qu'avait lancée *dé***CLIC 17/18**.

Photo J-L Dieci

Hall quai n°3 - Mackenzie et Locke (1843-1852), en cours de démontage
(voir notre article page 17) - Document Mairie de Pairs

Un peu d'eau froide dans le soleil

Fin avril où le printemps éclate dans le parc Martin Luther King, une vraie réussite, on a constaté avec consternation que de nombreux murets de soutènement ainsi que les tremplins pour rollers ont été lourdement tagués, comme les toilettes publiques.

Nous avons alerté par courrier Fabienne Giboudeaux, adjointe au maire de Paris chargée des espaces verts, photos à l'appui.

C'est immédiatement que de semblables souillures doivent être effacées, au risque de proliférer. On connaît l'exemple, le mauvais exemple, de tel square du 18ème arrondissement que, pendant de longues périodes, la Ville de Paris et les autorités ont semblé avoir abandonné aux destructeurs, entre deux coûteuses opérations de réfection. C'est dés le premier carreau cassé qu'il faut intervenir.

Quelques jours plus tard, les nombreux graffitis sur ciment avaient été effacés. Ils demeurent sur les plaques de tôle des pistes de skate, certainement plus difficiles à entretenir.

Cet entretien courant, cette remise en état des dégradations sont pourtant primordiaux pour les usagers. S'il y a au Parc Martin Luther King un problème de gardiennage et de surveillance, la Ville de Paris et les élus en charge du dossier doivent se donner les moyens d'y remédier. Au plus tôt.

Davantage de gardiens, présents et efficaces, des animateurs peut-être les mercredi et les week-ends, cela a un coût ! Mais quel est le coût financier des dégradations, le coût « civique » de voir un lieu public, au service du public, abandonné à quelques uns ?

Et il nous faut évoquer aussi la présence de bandes agressives autour du parc et à l'occasion dans le parc (marquage de territoire ? désir d'affirmer son contrôle ?). Ce n'est pas là fantasme sécuritaire. Ecoutons les riverains au Forum Securité Libertés le 14 mai en Mairie du 17ème en présence des élus et du Préfet de Police. Annick Lepetit députée du secteur rappela la lettre qu'elle lui avait adressée le 30 avril, évoquant l'exaspération des habitants de l'impasse Chalabre, exposés au vacarme nocturne et aux menaces des vendeurs de crack sur fond d'intrusions nocturnes dans le Parc.

Là, c'est évidemment la Police nationale qui doit intervenir.

Terminons sur une note plus gaie. En février, *dé***CLIC 17/18** était consultée sur les aménagements futurs et équipement nouveaux attendus dans ce parc Martin Luther King. Entre autres suggestions, nous avons évoqué l'ouverture d'un guignol/théâtre pour enfants. Equipement de luxe ? Les Buttes-Chaumont, le Parc Floral proposent des spectacles, souvent de qualité pour un prix guère supérieur à celui d'un express à une terrasse avenue de Clichy. On peut imaginer des réductions pour les groupes.

Et on ne saurait attendre jusqu'en 2012 l'ouverture de la guinguette/buvette annoncée.

Humaniser le Parc, c'est sans doute la meilleure prévention contre les dégradations.

Francis Verdu, figure de notre quartier, l'ange gardien du 34 avenue de Clichy

Francis VERDU et ses yorkshires, un habitué des plateaux de Télévision : sa Fête des voisins chez Laurent Ruquier, l'achat de sa maison dans le Berry sous la caméra de M6.

Francis «l'Amélie Poulain de l'avenue de Clichy», gagnant du concours de Meilleur Gardien de France, qui connaît tout le monde et que tant de gens saluent.

Francis qui, dans la cour du 34, reçoit Françoise de Panafieu et Dick Rivers, rate de peu Christine Boutin qui s'est décommandée, reçoit une belle lettre de Bertrand Delanoë

Mais au delà du personnage et du vrai talent de communication de Francis VERDU, il y a une personne que nous avons essayé de découvrir.

Comment devient-on gardien avenue de Clichy ?

Je n'ai pas toujours vécu ici. Né à Orly, dans une cité d'urgence au bord des pistes de l'aéroport où on avait logé mes parents, rapatriés de Tunisie, j'ai habité ensuite vers Jules Joffrin.

Photo Ph; Limousin

«Dans un immeuble, il suffit d'une personne pour que tout se déclenche.»

J'ai été employé chez des particuliers, en maison bourgeoise. Ma dernière place, c'était à Monceau chez des gens célèbres. Licencié, j'ai travaillé un an dans un grand hôtel, avenue des Ternes : servir les petits déjeuners, le contact avec les gens, ça me plaisait bien.

Déjà, j'habitais au 34. J'étais locataire depuis 3 ans quand la gardienne est partie. Tout le monde m'a dit : « *Allez Francis, demande la loge* ». Ca fait 10 ans que j'y suis !

Et comment est venue votre image de concierge modèle et de vedette des plateaux ?

Je suis arrivé dans ce gros immeuble de trois cours, cinquante lots et dix chambres de bonne, plus les cabinets d'avocats ; des appartements de 120m2 sur l'avant et de 30 ou 40m2 sur l'arrière.

Les gens ne se connaissaient pas. Je ne supportais pas qu'ils ne se parlent pas, comme quand, dans l'ascenseur, chacun regarde ses pieds…

Et moi qui viens d'un milieu ouvrier mais ai fréquenté le milieu de la bourgeoisie, j'ai senti que dans cet immeuble, il y avait du potentiel !

L'élément déclencheur, ça a été la Fête de la Musique en 1999. J'ai tout organisé et fait descendre les gens dans les cours : un vrai succès. Dans un immeuble, il suffit d'une personne pour que tout se déclenche.

Et la Fête des Voisins ?

En 2000, j'ai lu dans le Journal des gardiens et concierges une annonce de lancement d'Immeubles en Fête : c'est exactement ce que je fais. J'ai embrayé immédiatement : un vrai succès, d'année en année. C'est vrai d'ailleurs bien au delà du 34, puisque ça concerne 6 millions de Français, et, paraît-il, 700 000 Européens. Il y a quelques années, j'ai gagné le concours d'Immeubles en Fête. Dans la cour, il y avait des artistes, des groupes de jazz, un buffet avait été offert. En fait c'est toute l'année qu'il se passe quelque chose au 34. A Noël, c'est un vrai théâtre. A Pâques, les cloches apportent les œufs. Et on fête mon anniversaire dans la cour.

Ca a même été en première page dans France Soir.

Grâce à cela, des couples se sont rencontrés, il y a même eu un mariage, et deux enfants sont nés. Aujourd'hui, les gens s'invitent. Dès qu'une personne s'installe dans la cour avec une bière, les autres descendent. On peut frapper à la porte de son voisin pour demander de l'aide. Une affichette dans le hall permet de faire connaître les offres et les demandes de garde d'enfants, de petits cours.

A quand une fête des voisins de l'avenue de Clichy, avec repas sur le trottoir ? C'est le rêve de Francis. A *dé***CLIC 17/18,** on est d'accord. Ca ne sera pas simple.....

Rififi aux Batignolles

L'édition 2009 sur le thème du jeu

Aux Batignolles, Epinettes et Grandes Carrières, le Rififi aux Batignolles, fidèle à lui-même, s'attache à déployer toutes les expressions culturelles et artistiques, à porter les événements dans des lieux décalés, à conjuguer vitalité associative et professionnalisme.

Rififi et arts plastiques, du 1er au15 septembre
Expositions • Performances • Lâcher de peintres • Parcours *«qui a peur du rouge, du jaune et du bleu ?»* autour de la question de Barnet Newmann, expressionniste abstrait américain • Vidéos

Le Rififi - festival et spectacles vivants,
du 10 au 13 septembre
«jazz aux Batignolles» • scène musicale • courts métrages en plein air • contes, cirque, clown • théâtre • animations de rue • jeux urbains • vide-grenier «littéraire» • spectacle vivant à l'hôpital Bretonneau • repas de quartier scénarisés • bal tango • danse • hip hop • scène de slam...

Le Rififi et les journées du patrimoine,
du 18 au 20 septembre
Correspondance et carnet de routes de Victor Jacquemont, naturaliste et voyageur, théâtre itinérant • les «Dumas en 3 D», conférence spectacle • «les Epinettes, conservatoire d'architecture», «l'histoire du rail aux Batignolles et aux Epinettes», conférences itinérantes • jeu urbain

Courts Devant et Rififi, 25 au 28 octobre 2009
Six sélections : du rififi dans les écoles d'anim (sélection des principales écoles d'animation françaises) • films musicaux (clips, comédies musicales...) • «sans pression» (courts métrages auto-produits et d'écoles de cinéma) • «coup de cœur, coup de gueule» courts voire moyens métrages les plus beaux, les plus étranges, les plus étonnants à divers titres (produits par des maisons de production) • «fiction et compagnie» • sélection internationale

www.durififiauxbatignolles.com

Photo Ch. Ligghezolo

Quel avenir pour, le quai n°3, l'un des plus anciens bâtiments ferroviaires de Paris ?

Personne ou presque ne peut deviner que l'une des plus anciennes gares de Paris se trouvait jusqu'à il y a peu sur l'emplacement du nouveau parc des Batignolles.

Et pour cause, il fallait pouvoir dénicher, "derrière" le 147 rue Cardinet ce qui en restait, à l'ancien quai n° 3, une halle. Elle ne payait pas de mine, mais elle cachait un caractère éminemment historique au regard de l'architecture ferroviaire de notre pays. En effet, la halle de cette ancienne gare de marchandises, qui desservait Rouen, a été conçue de manière révolutionnaire pour l'époque (mi-bois - mi-ferraille) par des ingénieurs britanniques sous le régime de Louis-Philippe.

Ni classée, ni même inscrite à l'Inventaire des monuments historiques, cette halle a donné lieu à une procédure de sauvegarde fin 2007, à la demande de la Commission du Vieux Paris. Elle ne sera donc pas détruite à l'instar des autres halles de la gare qui feront place au futur village des Batignolles

Elle est en voie de démontage pour être remontée dans un autre endroit, mais il reste à savoir quand, ce qui apparaît loin d'être acquis, et pour quel usage. Les paris sont ouverts.

Piazitalia
Restaurant ITALIEN
Pâtes et Pizza
à emporter et sur place
Fermé le dimanche
4 rue Caulaincourt
75018 PARIS
01 55 06 10 84

Librairie de Paris
7 à 11, place de Clichy 75017

Horaires d'ouverture :
Le lundi de 11 h à 20 h
Et du mardi au samedi
de 10 à 20 h
Littérature
Sciences humaines
Beaux arts
Parascolaire
Littérature de jeunesse
Tourisme et vie pratique
Tél : 01 45 22 47 81 - Fax : 01 40 08 08 50
E-mail : lib.paris@librairie-de-paris.fr - site www.librairie-de-paris.fr

Portraits d'ici - Delphine et Michel Guillemin : profession artisans boulangers - pâtissiers

Notre association milite depuis toujours pour la diversité et la qualité des commerces de proximité, alors même que continue à s'étendre la mono activité. Elle cherche aussi à renforcer la convivialité qu'offrent ces commerces, tant il est vrai qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'animation de nos quartiers en créant du lien social.

Même si les habitudes de consommation ont évolué, même si le secteur du commerce a subi de profondes mutations au cours des dernières décennies, les habitants de nos quartiers doivent pouvoir continuer à trouver, à proximité de chez eux, des commerces alimentaires : boulangeries, boucheries, charcuteries, fromageries… et ainsi, avoir la possibilité d'orienter leurs choix de consommation hors du quasi monopole des chaînes de superettes adossées aux grands groupes de distribution nationaux.

Photo J-L Dieci

Aux Epinettes, dans le périmètre de la rue de la Jonquière compris entre les rues Sauffroy, Lantiez, Gauthey et Baron, cohabitaient, il y a peu de temps encore, un boucher, un marchand de journaux et deux boulangeries. Actuellement, seule subsiste une boulangerie, au 49 rue de la Jonquière, reprise en 2004 par un couple originaire de Bourges, Delphine et Michel Guillemin.

Plébiscitée par les habitants du quartier, cette boulangerie est l'exemple même d'un commerce de proximité de qualité. Une décoration soignée qui rend hommage à la tradition du métier de boulanger, une bonne odeur de pain chaud qui vous chatouille les narines lorsque vous entrez, un large assortiment de pains spéciaux, de viennoiseries et d'appétissants gâteaux agréablement présentés qui s'offrent à la gourmandise… Fréquenter cette boulangerie est un plaisir pour les yeux comme pour les papilles.

Et puis il y a Mme Guillemin…

Mme Guillemin est une formidable créatrice de lien social. Pendant que son mari œuvre au fournil, elle accueille avec une gentillesse à toute épreuve chacun de ses nombreux clients dont elle connaît, pour la plupart, les noms voire les prénoms… sans jamais se départir d'un lumineux sourire.

En mai 2009, à juste titre, ils ont été récompensés par un prix d'excellence dans le cadre des « trophées 2009 commerce de proximité » organisé par le groupement associatif ACAJA-CAPAC présidé par Jean-Claude Janan.

Nous avons posé quelques questions à Delphine et Michel Guillemin :

Qu'est ce qui vous a incité à quitter Bourges pour vous installer rue de la Jonquière ?

Mme Guillemin : A Bourges, j'étais responsable du rayon beurre, œufs et fromages dans un supermarché. Je n'avais donc aucune expérience de la boulangerie. Nous avons décidé, mon mari et moi, de fonder une affaire ensemble. Nous voulions à tout prix respecter deux grands principes : la qualité irréprochable à la fois des produits et de l'accueil. Nous voulions trouver un commerce qui présente le plus possible de garanties. On connaissait un agent immobilier spécialisé dans les boulangeries. Il nous a conseillé de venir nous installer à Paris. Il a présélectionné une dizaine de commerces dans tout Paris et en banlieue que nous sommes venus visiter. Nous avons eu un véritable coup de cœur en découvrant le quartier. Et la boulangerie qui s'y trouvait offrait un excellent potentiel en termes de surfaces de travail et de vente. Nous nous sommes installés environ un an après cette première visite et les anciens propriétaires nous ont passé le relais en une semaine.

Quel regard portez-vous sur le quartier ?

M. Guillemin : Avant de venir nous installer, nous avions une mauvaise perception des Parisiens qui ont, en province, la réputation de gens pressés et peu aimables. Ce fut donc une véritable surprise de découvrir tout le contraire. Il règne dans ce quartier une réelle convivialité et les gens sont tout à fait sympathiques. Depuis notre arrivée en 2004, le quartier est en perpétuelle amélioration. C'est le cas par exemple de la voirie avec l'élargissement des trottoirs rue de la Jonquière. De même de nombreux ravalements d'immeubles ont été réalisés. Le quartier est aussi beaucoup plus propre.

Nous avons encore constaté l'installation de nouveaux habitants qui sont venus renforcer la diversité et le côté « village » du quartier. Nous avons deux types de clientèle : celle qui habite le quartier, que nous voyons le matin et le soir ; et celle qui y travaille : elle vient dans notre boutique surtout à midi.

Racontez-nous une journée de travail ?

M. Guillemin : Je me lève vers 1h30 du matin. Dès 2 heures, je commence la préparation des produits pour la cuisson, ainsi que la préparation de la pâtisserie et de la viennoiserie. Le travail de fabrication est effectué en continu et il dure jusqu'à la fermeture de la boulangerie, le soir, à 20h30. Ma journée se termine vers 21h30 et je me couche après le repas vers 22h30. Pour compenser ces courtes nuits, je m'accorde une sieste l'après midi entre 13h30 et 15 heures.

Mme Guillemin : Je me lève vers 4 heures du matin. De 5h00 à l'ouverture de la boulangerie, je m'occupe de la mise en place des produits. A 7h00, la journée commence. Après le repas du soir, je fais le travail de comptabilité et je prépare la liste des produits qui seront vendus le lendemain dans la boulangerie. Mes journées se terminent vers 0h30.

Les jardins partagés de l'avenue de Clichy : à vos plantoirs !

Jusqu'aux années 1960, on parlait de Jardins ouvriers : au prix d'un travail assidu, la culture de quelques ares fournissait aux familles un complément en légumes et fruits.
Longtemps en recul avec le mythe du développement au service de tous et la consommation d'une nourriture industrialisée, ils renaissent un peu partout, avec des dénominations variées.
Désir de produits de qualité dont on connaît l'origine, plaisir de travailler son lopin, à côté d'autres jardiniers avec qui on échange; recherches aussi de vraies économies.
A Paris, on parle depuis quelques années de Jardins partagés. La rareté et l'exiguîté des terrains disponibles font que les parcelles sont très petites : dès lors, les jardiniers sont plutôt dans le plaisir et la convivialité que dans la nécessité économique.
Nous présentons ici 3 Jardins partagés de notre quartier.

Photo *dé***CLIC 17/18**

Si vous souhaitez rejoindre ces jardiniers, si vous pensez qu'un terrain libre, même pour quelques années, peut être aménagé en Jardin partagé (terrain de la Ville; d'un bailleur social ou de RFF), nous vous indiquons les associations et services avec qui prendre contact.

A vos plantoirs !

Photo *dé***CLIC 17/18**

Les trois jardins partagés de l'avenue de Clichy

Le jardin des 2 Nèthes
24-28, avenue de Clichy

Elèves des écoles et habitants du quartier se partagent, à part égale, ces 150m2 nichés au fond du jardin public des Deux-Nèthes.

Contact : Association Cultures et potager 17/18
culturesetpotager@wanadoo.fr
Blog:http://culturesetpotager.blogspot.com/

Le jardin Perlimpinpin
Rue Cardinet

ce jardin nommé en mémoire de la chanteuse Barbara, au coeur du parc Martin Luther King, compte 170 m2 : 20 parcelles pour les adhérents, 1 pour une classe maternelle, 1 autre collective.

Contact : Association Le jardin de Perlimpinpin
Michel_dannielou@yahoo.fr
http://jardindeperlimpinpin.fr

La framboisine
183, avenue de Clichy

400 m2 à l'angle de l'avenue de Clichy et du boulevard Berthier, qui devraient rouvrir à l'été 2009 et à terme être intégrés dans le site de Batignolles Cardinet.

Contact : CEFIA
102 rue de la Jonquière – 75017 Paris
Tél. 01 42 63 23 75

Le programme « Main Verte » de la Ville de Paris

Encourager, accompagner et coordonner les jardins partagés.
En savoir plus : main.verte@paris.fr

PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

... dernière minute... dernière minute ... dernière minute ... dernière minute ...

■ OPAH Epinettes : des résultats importants en près de deux ans d'activité

Photo J-L Dieci

En près de 2 ans, l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) engagée le 1er juillet 2007 pour 5 ans dans le cadre d'une convention signée entre la Ville de Paris, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat, a obtenu des résultats probants qui illustrent la volonté des propriétaires du quartier d'améliorer leur cadre de vie :

- 130 personnes sont accueillies par mois en moyenne à l'antenne de l'OPAH,
- près de 11 millions d'euros de travaux ont été décidés pour 90 immeubles et 67 logements,
- 2,3 millions d'euros de financements sont réservés pour soutenir ces travaux,
- 868 logements sont aidés dans le cadre de ces travaux, dont 79 logements à loyer maîtrisé et 15 logements adaptés au handicap ou au vieillissement.

Par ailleurs, l'équipe du PACT a achevé la réalisation des diagnostics complets des immeubles les plus dégradés du quartier (65 adresses retenues). Près de la moitié d'entre eux vont pouvoir bénéficier d'aides renforcées de la part des organismes financeurs. Dès à présent, ces incitations ont permis d'obtenir le vote de travaux importants à certaines adresses.

Les perspectives pour la suite de l'OPAH (2009-2012)

Même si ces premiers résultats sont significatifs, le PACT poursuivra ses actions d'information à venir afin que les propriétaires se mobilisent davantage, notamment dans les immeubles les plus dégradés.

Il faut rappeler que les propriétaires qui ne réagissent pas peuvent se voir contraints par la Ville ou l'Etat de réaliser des travaux lorsque les immeubles ou les logements présentent des risques pour la santé ou la sécurité des occupants.

De plus, l'OPAH interviendra notamment sur plusieurs objectifs prioritaires définis par la Ville de Paris, l'Etat et l'ANAH tels que les travaux favorisant la réduction de la consommation d'énergie, l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement, l'offre de logements à loyers maîtrisés ainsi que le renforcement de la lutte contre les termites, le quartier des Epinettes étant particulièrement concerné par ces insectes.

OPAH DES EPINETTES - PACT Paris,
56 hectares - 975 immeubles et 24 400 logements concernés - 33 500 habitants
47 rue des Apennins - 75017 PARIS
Opah.epinettes@pact75.org - Tel. : 01 58 60 32 08

■ 21 avenue de Clichy, enfin !

En face du Jardin des Deux Nèthes, cette «dent creuse», depuis 15 ans, participe à la dégradation de l'avenue de Clichy. Les travaux, pilotés par une société d'économie mixte, la SIEMP, vont enfin commencer. En ce mois de mai 2009, on en est au référé préventif auprès des copropriétés voisines. Suivra, cet été, la démolition d'un bâtiment au fond de cette parcelle étroite et profonde. La consultation des entreprises pour la construction sera lancée à l'automne. si tout va bien.

La SIEMP construira 6 logements en façade et 3 en fond de cour. Au rez de chaussée, un commerce. *dé***CLIC 17/18** a demandé en 2006 lors de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique que la SIEMP privilégie un de ces commerces que les habitants du quartier souhaitent trouver, retrouver, avenue de Clichy : fromager, charcutier-traiteur, fleuriste.

Chez Eusebio Café & Restaurant
Spécialités espagnoles tapas paëlla
11 rue Hégésippe Moreau 75018 Paris
tél.: 01 44 70 05 42 Ouvert tlj sauf dimanche

déCLIC 17/18
Association des quartiers de la Place de Clichy et des avenues de Clichy et de Saint-Ouen
3 rue Etienne Jodelle 75 018 Paris - http://www.declic1718-paris.org

Bulletin d'adhésion/ ré-adhésion (à retourner à l'adresse ci-dessus)

Nom : ……..Prénom : ……courriel : ……
Adresse : …… ……

Adhère en qualité de : membre bienfaiteur cotisation versée (minimum 15 €) : ……€
membre actif cotisation versée (minimum 8 €) …… €

Date : / / 2009 **Signature :**

Nous assurons nous-mêmes la diffusion de nos courriers d'information.
Merci, pour faciliter l'accès à votre boîte aux lettres, de préciser le code de votre immeuble : ……

Pour participer à la vie de l'association, nous vous invitons à :
diffuser ce bulletin d'adhésion – faire connaître notre site internet – nous faire part de vos idées.
Merci